



Comité Cuiseaux Pays des Peintres  
1 rue des Lombards  
71 480 - CUISEAUX  
[www.cuiseaux-paysdespeintres.fr](http://www.cuiseaux-paysdespeintres.fr)

## Procès-verbal Assemblée Générale du 3 Juillet 2020

Le 3 Juillet 2020 à 18h 30, à la salle Stella à Cuiseaux, s'est tenue l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire de l'association : Comité Cuiseaux Pays des Peintres

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre adhérent présent.

Gilles de COURTIVRON, préside la séance.

Daniel BERTIN, exerce les fonctions de secrétaire de séance et est chargé de la rédaction du Procès-Verbal

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

En tant que personnalités invitées, Mme Cécile UNTERMAIER, députée, et Mr Frédéric CANNARD Conseiller Départemental sont présents à cette Assemblée Générale.

1 personne invitée mais non adhérente est également présente.

Au titre des adhérents ayant voix délibérative, sont présents :

- 31 adhérents des associations membres partenaires (Amis de Cuisel, Art Club Cuiseaux, Centre Culturel et Social de Cuiseaux, Itinéraires et Découvertes de Cousance)
- 9 adhérents en tant que personnes physiques à jour de cotisation
- Françoise JAILLET, représentante de la municipalité de Cuiseaux

L'article 10 des statuts est respecté et l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

Le Président Gilles de COURTIVRON accueille et remercie les membres présents à cette Assemblée Générale.

Il remercie pour leur présence, Mme Cécile UNTERMAIER, Députée, Mr Frédéric CANNARD, Conseiller Départemental, et Mme Françoise JAILLET, représentant la municipalité de CUISEAUX.

Il rappelle l'ordre du jour :

- ◆ Point d'étape avec l'état des principaux projets : la Biennale 2020, le projet de Maison des arts
- ◆ Approbation des rapports, moral et financier, de l'année 2019
- ◆ Présentation du budget 2020 de l'Association
- ◆ Renouvellement des administrateurs
- ◆ Points divers

Il indique que des documents en lien avec l'ordre du jour sont projetés sur écran et qu'à l'issue de l'Assemblée Générale, il sera proposé une projection du documentaire « Ernest Pignon Ernest « à taille humaine », réalisé par Yann Coquart et qui est un hommage au célèbre artiste grâce auquel l'exposition phare de la 5<sup>e</sup> biennale, « La Ruche va à la campagne », a pu être organisée.

### **1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour Point d'étape des différents projets de l'Association**

(voir aussi rapport moral en annexe sur projets 2020)

Le Président relate notamment :

◆ L'organisation définitivement arrêtée de la Biennale des Arts 2020, en relatant les difficultés liées à la pandémie et les réaménagements qui ont été nécessaires notamment en ce qui concerne les dates et durée de cet événement, qui se déroulera du 29 Août au 11 Octobre 2020.

Il donne les principaux éléments liés à l'information et la communication, précise les expositions et actions-animations, en plus de l'exposition « phare » appelée « la ruche a à la campagne ».

◆ L'opération « artistes solidaires », menée dans le cadre des événements liés au Covid-19, pour laquelle des artistes ont accepté de faire don d'une œuvre, pendant que le Comité faisait appel aux dons (100 €) Un tirage au sort a permis d'attribuer une œuvre aux donateurs. Les sommes récoltées seront versées intégralement à l'ADMR locale. Une exposition des œuvres se tiendra du 11 Juillet au 2 Août à la galerie des princes d'Orange

◆ La restitution de la pré-étude pour le projet « maison des Arts », réalisée par un duo constitué de l'artiste Felice VARINI et le cabinet d'architecture ARNOD - HERAULT et financée intégralement par la Fondation de France dans le cadre de l'opération « les nouveaux commanditaires »

Le projet architectural et artistique est remarquable, apprécié et validé par l'ABF, mais le coût étant important, il est nécessaire de faire une démarche d'appel aux soutiens financiers auprès des partenaires et collectivités publiques.

**2<sup>e</sup> point de l'ordre du jour**  
**Approbation des rapports moral et financier de l'exercice 2019**

1/ Lecture est donnée par Daniel BERTIN, secrétaire de l'association du rapport moral de l'exercice 2019.

Son contenu est également projeté sur l'écran. (Joint à ce PV en annexe)

Ne faisant l'objet d'aucune remarque ou question, ce rapport est adopté (résolution 1) à l'unanimité par l'Assemblée

2/ Lecture est donnée par Gilles de COURTIVRON, Président de l'association, du rapport financier 2019.

Son contenu ainsi que les tableaux relatifs au compte de résultat 2019 et au bilan 2019 sont projetés sur l'écran (Joints à ce PV en annexe)

Ne faisant l'objet d'aucune remarque ou question, ce rapport est adopté (résolution 2) à l'unanimité par l'Assemblée

3/ L'Assemblée, à l'unanimité donne également quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion (résolution 3)

**3<sup>e</sup> point à l'ordre du jour**  
**Présentation du budget 2020**

Le Président présente le budget de l'association pour l'année 2020, dont l'essentiel est lié à la Biennale des Arts.

Ce budget se monte à 70 000 € (charges et produits), sachant que celui de la Biennale représente 64 500 €.

Les contributions volontaires en nature (prestations en nature et bénévolat) sont chiffrées de leur côté à 49 100 €

Ce budget a été arrêté en Conseil d'Administration du 18 Février 2020.

**4<sup>e</sup> point à l'ordre du jour**  
**Renouvellement des administrateurs**

Le Président indique que le Conseil d'Administration est renouvelé par tiers tous les ans (hors élus des collectivités)

Il informe donc l'Assemblée Générale que pour 2020 les membres suivants, qui acceptent de poursuivre leur fonction, sont à renouveler : Monique BLOT, Gilles de COURTIVRON, Pierre GIRODET, Solange MAYET, Nicole MICHEL, Nadine PIRAT et Julien SALISSON.

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité le renouvellement de ces membres (résolution 4)

Le Président demande si des personnes présentes dans la salle souhaitent rejoindre le Conseil d'Administration.

Mme Evelina PENNAZZATO fait acte de candidature

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité que Mme PENNAZZATO intègre le Conseil d'Administration (résolution 5)

Le Président précise que Mme Françoise JAILLET intègre le Conseil d'Administration, désignée par le Conseil Municipal de Cuiseaux.

Il indique également que le représentant de la Communauté de Communes « Bresse Louhannaise Intercom' » sera désigné après la mise en place officielle du nouveau conseil communautaire.

### **5<sup>e</sup> point à l'ordre du jour**

#### **Points divers**

**Cotisations :** A la demande du Président, l'Assemblée Générale renouvelle le montant annuel des cotisations (résolution 6), à savoir 5 € pour les personnes physiques et 50 € pour les associations partenaires fondatrices.

Aucun point supplémentaire n'étant abordé ou aucune question diverse n'étant formulée, la séance de l'Assemblée Générale annuelle ordinaire 2020 du Comité Cuiseaux Pays des Peintres est levée à 19 h 30.

Elle est suivie de la projection du documentaire « Ernest Pignon Ernest à taille humaine »

Un vin d'honneur est offert à l'issue de la projection

Procès-verbal établi le 3 Juillet

Le Président,  
Gilles de COURTIVRON